



**HAL**  
open science

## ”Oullins et le Tiers-Ordre Enseignant”

Marie-Thérèse Duffau

► **To cite this version:**

Marie-Thérèse Duffau. ”Oullins et le Tiers-Ordre Enseignant”. Les institutions catholiques d’enseignement secondaire en France à l’époque contemporaine, Presses Universitaires de Rennes, 2022. halshs-02164420

**HAL Id: halshs-02164420**

**<https://shs.hal.science/halshs-02164420>**

Submitted on 17 Aug 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Oullins et le Tiers-Ordre enseignant

En 1852, Lacordaire fonda une congrégation enseignante dominicaine, sous la forme d'un tiers-ordre. Ce Tiers-Ordre enseignant prend racine dans le collège secondaire d'Oullins, aux portes de Lyon. Cette histoire est surtout connue par des monographies du XIX<sup>e</sup> siècle, qui portent à la fois sur l'institution d'Oullins<sup>1</sup> et sur les premiers membres de la congrégation<sup>2</sup>. Depuis, elle a été rarement abordée, tant par l'historiographie scolaire que dominicaine, laquelle s'est davantage penchée sur l'histoire des provinces et sur l'action de l'ordre prêcheur dans le domaine philosophique ou théologique. Les biographes de Lacordaire ne font guère exception<sup>3</sup>. Quelques éclaircissements sur l'histoire des dominicains enseignants sont toutefois apportés par deux articles des pères Angelico de Metz<sup>4</sup> et Gabriel Montserret<sup>5</sup>, publié dans un numéro spécial de *Mémoire dominicaine*, consacré à l'enseignement primaire et secondaire.

Cette communication, qui propose de retracer la fondation du Tiers-Ordre, s'inscrit dans leur sillage. À travers cet exemple, elle entend contribuer à l'histoire des congrégations dans l'enseignement secondaire, en renversant la perspective classique. Le plus souvent, les institutions scolaires catholiques sont fondées par des membres d'une congrégation reconnue, à laquelle il est fait appel. Or, l'exemple du Tiers-Ordre enseignant montre qu'une congrégation peut aussi procéder, au moins en partie, d'un établissement d'enseignement. En outre, retracer la fondation du Tiers-Ordre apporte un éclairage sur les réseaux qui jouent un rôle décisif dans l'affirmation dans un enseignement secondaire catholique dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>1</sup> L'école Saint-Thomas-d'Aquin, à Oullins, de 1833-36 à 1886, par un ancien élève, Lyon, Vitte et Perrussel, 1886, 234 p.

<sup>2</sup> Reynier (RP), *Vie du RP Captier*, Édouard Baltenweck éditeur, Paris, 1875, 317 p.

<sup>3</sup> Voir par exemple PHILIBERT Anne, *Henri Lacordaire*, Paris, Cerf, 2016, p. 478.

<sup>4</sup> METZ, Angelico (de), o.p., « La fondation des dominicains enseignants par le Père Lacordaire », *Mémoire dominicaine, Ecoles et collèges*, Paris, Cerf, n°3 automne 1993, p. 49-58.

<sup>5</sup> MONTSERRET Gabriel-Georges, o.p., « Enseignant parce que prêcheur : Henri-Dominique Lacordaire », *Mémoire dominicaine, Ecoles et collèges*, Paris, Cerf, n°3 automne 1993, p. 37-49.

Parmi les premiers disciples, figurent en effet des prêtres qui échappent largement au cadre diocésain et entretiennent des liens étroits avec Jean-Marie de La Mennais.

Comment le Tiers-Ordre enseignant a-t-il émergé d'Oullins ? Pour le comprendre, il faut revenir sur le développement de ce collège et le profil des clercs qui en est à l'origine. Nous verrons ensuite la genèse de l'œuvre, puis sa naissance.

### I- Le développement du collège d'Oullins

La naissance du Tiers-ordre enseignant s'inscrit dans le prolongement du développement du collège Saint-Thomas d'Aquin à Oullins, dont les débuts ont été retracés dans une monographie rédigée par un ancien élève, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>, et une publication interne, plus récente<sup>7</sup>. Le collège d'Oullins est né en 1833, sous l'impulsion d'un jeune prêtre, Étienne Dauphin (1806-1882). Cet ecclésiastique, formé au petit séminaire de Verrières et au grand séminaire de Lyon, est profondément marqué par les idées mennaisiennes. Il avait d'ailleurs pensé rejoindre La Mennais à La Chênaie, mais le procès de l'école libre changea ses plans<sup>8</sup>. Dès son ordination, en 1833, il chercha à créer un collège, dans lequel pourrait se concrétiser ses aspirations mennaisiennes. « Mon rêve de collège s'empara surtout de mon âme avec une nouvelle puissance à l'époque où je lisais *L'Avenir*, époque de vie pour moi<sup>9</sup> », écrit-il dans une note postérieure. En outre, Étienne Dauphin avait visité des collèges qui portaient la marque mennaisienne, à l'instar de celui de Juilly, pour s'en inspirer<sup>10</sup>.

C'est donc avec la double volonté de défendre la liberté scolaire et de régénérer la société par une impulsion scolaire que ce prêtre du diocèse de Lyon fonde un collège en 1833, en dépit des réticences de Mgr de Pins, administrateur apostolique du diocèse de Lyon, qui aurait préféré un petit séminaire<sup>11</sup>. Cette année-là, cinq maîtres accueillent douze élèves dans une maison particulière, destinée à offrir une solution temporaire. Tout en demeurant sur la commune d'Oullins, l'institution

---

6

7 BLANC Philippe, *L'Ecole Saint-Thomas d'Aquin-Veritas à Oullins 1833/36-1986*, Oullins, 1986

8 BLANC Philippe, *L'Ecole Saint-Thomas d'Aquin-Veritas à Oullins 1833/36-1986*, Oullins, 1986, p. 22.

9 Notes manuscrites de M. Dauphin, p. 3. Dossier débuts du Tiers-Ordre. ADPT.

10 Sur le sujet, voir la communication d'Estelle Berthereau.

11 Extrait de la vie de M<sup>sr</sup> Dauphin par Beluze, p. 24-25. Notes. Dossier débuts TOE. ADT.

déménage ensuite dans le château voisin du Perron, qu'elle loue aux hospices de Lyon puis, en 1836, dans le château d'Oullins. Les effectifs se montent alors à une centaine d'élèves, qui proviennent de la région lyonnaise, mais aussi d'Aix et de Marseille<sup>12</sup>.

La fin des années 1830 est marquée par d'importantes dissensions, qui conduisent au départ de l'abbé Lassalle qui était à la fois le responsable officiel de l'institution aux yeux de l'Université et l'acquéreur du château. Les difficultés financières qui en résultèrent furent surmontées par l'appui d'un juge de paix aisé, qui apporta 80 000 francs. Les problèmes administratifs liés au départ de l'abbé Lassalle sont eux vaincus par les démarches de l'abbé Dauphin et une ample mobilisation de notables du Rhône. Oullins redevient une institution de plein exercice, par une décision du conseil royal, le 19 juin 1840<sup>13</sup>, ce qui lui permet d'avoir une classe de philosophie et de présenter des élèves au baccalauréat. L'abbé Bourgeat, un ancien professeur de Juilly pourvu des grades universitaires demandés, en devient le directeur officiel. L'institution est placée sous le patronage de saint Thomas d'Aquin, ce qui témoigne d'une sympathie ancienne à l'égard du courant dominicain. Beaucoup d'auteurs bercés par l'hagiographie n'y manqueront pas d'y voir un signe, à l'instar du premier historien d'Oullins, qui juge que le choix de saint Thomas-d'Aquin comme « gardien du berceau futur des fils de saint Dominique » est une « prévision prophétique »<sup>14</sup>.

Pour assurer l'avenir du collège, l'abbé Dauphin et l'abbé Bourgeat pensent alors à se tourner vers une congrégation religieuse. Les Jésuites s'y intéressent un temps, par l'entremise d'une amie commune, Adelaïde Yéméniz<sup>15</sup>. Mais leur profil, jugé trop conservateur, ne convient guère<sup>16</sup>. C'est finalement la rencontre entre la vision de Lacordaire et un désir interne qui offre une solution.

---

<sup>12</sup> *L'école Saint-Thomas-d'Aquin...*, *op. cit.*, p. 15-29.

<sup>13</sup> *L'école Saint-Thomas-d'Aquin...*, *op. cit.*, p. 30-35.

<sup>14</sup> *L'école Saint-Thomas-d'Aquin...*, *op. cit.*, p. 39.

<sup>15</sup> BLANC Philippe, *op. cit.*, p. 61.

<sup>16</sup> Extrait de la vie de M<sup>gr</sup> Dauphin par Beluze, p. 24-25. Notes. Dossier débuts TOE. Carton « Oullins avant les Dominicains. Débuts du Tiers-Ordre 1833-1853. H-C ». ADT. On retrouve également cette opinion sous la plume du P. Mermet dans sa correspondance : Lettre du P. Mermet à Paul Borel, 17 juin 1849. Dossier débuts du TOE. ADPT.

## II- La naissance d'une confraternité dominicaine

« À mes yeux, la vraie préparation du Tiers-Ordre date de l'année 1849, en laquelle j'eus la joie de trouver des âmes faisant écho à la mienne, comprenant mes désirs, les partageant avec l'autorité de l'âge et d'une amitié éprouvée. Bientôt nous formions une petite confraternité »<sup>17</sup>, écrit le père Captier dans son histoire du Tiers-Ordre inachevée. C'est effectivement cette petite confraternité, née en 1849, qui est le prélude de la congrégation enseignante<sup>18</sup>. Elle naît quand Captier demande à Mermet de lui tracer un règlement de vie, tandis que ce dernier et Cédoz sont à la recherche d'une règle religieuse qui corresponde à leur aspiration<sup>19</sup>.

Pierre Mermet, né en Isère en 1812 dans une famille riche en vocations sacerdotales et religieuses, est le pivot de ce groupe. Il fait ses études au petit séminaire de la Côte-Saint-André dont son oncle est le supérieur, dans le diocèse de Grenoble. L'établissement est très marqué par *l'Essai sur l'Indifférence*. Un ancien, l'abbé Combalot est parti rejoindre Lamennais en Bretagne d'où il adresse des lettres enthousiastes au supérieur. Un professeur et lecteur de *l'Avenir*, l'abbé Bondat, que sa santé empêche de voyager, y a envoyé l'abbé Genthon<sup>20</sup> et contribue à ouvrir Pierre Mermet vers ces horizons nouveaux. Avec l'approbation de sa famille et de ses oncles, le jeune Mermet part à son tour et arrive à la Chênaie<sup>21</sup> le 27 novembre 1832, trois mois après la condamnation de Rome<sup>22</sup> et deux semaines avant le départ de Lacordaire<sup>23</sup>. Il y passe près d'une année à étudier, après le départ de Félicité pour Paris<sup>24</sup>, suivant les conseils de Jean-Marie. Il devient membre de la Congrégation de

---

<sup>17</sup> Cité dans Jocelyn ANGELICO DE METZ, o.p., « La fondation des dominicains enseignants par le Père Lacordaire », *Mémoire dominicaine, Ecoles et collèges*, Paris, Cerf, n°3 automne 1993, p. 52.

<sup>18</sup> RP Poncet, *En souvenir du RP Pierre-Dominique Mermet 1812-1882*, 1963, p. 53.

<sup>19</sup> R.P. REYNIER, *Vie du RP Captier*, Edouard Baltenweck éditeur, Paris, 1875, p. 50.

<sup>20</sup> Louis Genthon, né à la Côte-Saint-André dans le diocèse de Grenoble est entré en 1828 dans la congrégation de Saint-Pierre.

<sup>21</sup> La Chênaie est la demeure où La Mennais et Gerbet donnaient des cours. CHOLVY Gérard et HILAIRE Yves-Marie (dir.), *Histoire religieuse de la France 1800-1880*, Toulouse, Privat, 2000, p. 87.

<sup>22</sup> (*Mirari Vos*, 15 août 1832).

<sup>23</sup> Il y arrive en même temps que Maurice de Guérin. COLLAS Georges. La Chênaie. In: *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, n°2, juin 1956. pp. 102-119. DOI : <https://doi.org/10.3406/bude.1956.3742>. [https://www.persee.fr/doc/bude\\_0004-5527\\_1956\\_num\\_1\\_2\\_3742](https://www.persee.fr/doc/bude_0004-5527_1956_num_1_2_3742)

<sup>24</sup> *Le Père Mermet, Lamennais et l'École d'Oullins*, note manuscrite de décembre 1981. Dossier Mermet. Archives des Dominicains, Toulouse (ADT). Louis Chaines décrit également dans ses souvenirs les abbés Mermet et Genthon comme des disciples de La Mennais.

Saint-Pierre<sup>25</sup> et enseigne entre 1834 à 1839 à Malestroit<sup>26</sup>, Ploërmel et Dinan. Souhaitant devenir prêtre, Mermet entre au séminaire du diocèse de Rennes et y reste jusqu'au diaconat reçu en 1840. Il reçoit à cette période des lettres de l'abbé Dauphin qui y évoque régulièrement Oullins. Leurs idées s'accordant sur l'éducation de la jeunesse, il est décidé qu'à la rentrée des classes, Mermet se mettrait au service de ce collège<sup>27</sup>. Peu de temps après son arrivée, il est ordonné prêtre à Lyon par le cardinal de Bonald en 1840. Il devient professeur à Oullins, où il enseigne les mathématiques et la physique<sup>28</sup>. Il continue néanmoins de cultiver des liens étroits avec la famille La Mennais, comme en témoigne le séjour qu'il fait en septembre 1848, à Paris puis à Ploërmel, visitant les deux frères<sup>29</sup>.

Comme lui, François-Marie Cédoz<sup>30</sup> (1819-1895) était professeur à Oullins, en l'occurrence depuis 1848. Dès l'année suivante, il s'était vu confier par l'abbé Dauphin la direction de l'Externat de l'Enfance, qui était une sorte de succursale lyonnaise d'Oullins, plutôt destinée aux enfants jeunes et fragiles.

Eugène Captier est plus jeune. Né à Tarare en 1829, c'est un ancien élève d'Oullins qui a eu Mermet pour directeur spirituel<sup>31</sup>. Les liens entre les deux hommes sont très étroits, à tel point que Mermet mène Eugène Captier jusque Ploërmel en septembre 1848, [Auteur in1]à l'occasion de sa visite à Jean-Marie de La Mennais. Il se réjouit alors de son comportement. « Il faut le voir dans la bibliothèque du père Jean ! Si Tarare était Ploërmel !<sup>32</sup> », écrit-il. Eugène Captier a également su s'attirer la confiance de Cédoz, dont il a été l'élève et qui lui a confié une charge d'enseignement à l'Externat de l'Enfance.

---

<sup>25</sup> Document 366, 17 septembre 1835. *CL, op. cit.*, année 1835, p. 260.

<sup>26</sup> Lettre de J.-M. de La Mennais à Julien Houët, Dinan le 11 mai 1838, *Ibid.*, p. 54. L'abbé Jean-Marie avait acheté un ancien couvent à Malestroit et y ouvre ainsi un séminaire en 1829, placé sous la direction de Blanc et Rohbacher.

<sup>27</sup> TRP LECUYER, « Le Père Pierre Dominique Mermet », Obsèques du P. Mermet, *Année dominicaine*, Paris, 22<sup>e</sup> année, n°272, février 1883, P. 53. (En religion il prend le nom de Dominique). « Pour l'abbé Dauphin, accueillir l'abbé Mermet c'était recevoir l'épave d'un naufrage glorieux. Pour l'abbé Mermet, venir à Oullins, c'était retrouver quelque chose de la Chênaie en gardant toujours à l'horizon les montagnes de son cher Dauphiné ».

<sup>28</sup> Tout en défendant Félicité : « Ce qu'il faut retenir de lui, c'est qu'il a beaucoup souffert ». RP Poncet, *En souvenir du RP Pierre-Dominique Mermet 1812-1882*, 1963, p. 47.

<sup>29</sup> Lettre de Mermet à Paul Borel, 16 septembre 1848. Copie A de C. Dossier débuts TOE. ADPT.

<sup>30</sup> En religion Marie-Thomas.

<sup>31</sup> RP PONCET, *En souvenir du RP Pierre-Dominique Mermet 1812-1882*, 1963, p. 54.

<sup>32</sup> *Ibid.*

Le Tiers-Ordre enseignant naquit de l'association de ces trois hommes, au terme d'une maturation de plusieurs années. Le glissement de ces mennaisiens vers la famille dominicaine fut facilité par l'intervention du père Hue (1809-1879), qui était prieur de Chalais, le premier noviciat établi par Lacordaire, dans le massif de la Chartreuse, en 1844<sup>33</sup>. Marcolin Hue était en particulier venu à Oullins prêcher la retraite des élèves en 1848, remplaçant Lacordaire que Pierre Mermet avait invité, suivant le désir d'Etienne Dauphin<sup>34</sup>. Le père Hue fut d'autant plus attentif à leur démarche qu'il travaillait alors à la fondation d'une congrégation de religieuses dominicaines pour l'enseignement. C'est lui qui les agrégea à la famille dominicaine, en tant que membres du Tiers-ordre de la Pénitence<sup>35</sup>. Le premier à l'intégrer fut l'abbé Cédoz, qui avait les relations les plus étroites avec les dominicains de Chalais. Il fut suivi par Eugène Captier, un an plus tard. Puis, Pierre Mermet franchit le pas à son tour, après avoir vaincu ses réticences initiales, comme il le raconte à Jean-Marie de La Mennais : « Et puis moi qui voyais aussi les Dominicains et n'avais pas de plus franches sympathies, me voilà depuis quelques mois frère du tiers ordre. Nous voilà donc liés tous trois de façon à ne pouvoir nous délier que pour entrer dans un grand ordre<sup>36</sup> ». Selon le père Reynier, biographe du père Captier, « les trois nouveaux tertiaires formèrent dès lors une petite confraternité, s'initiant à la vie religieuse par la pratique de l'oraison, de la pénitence, de la correction fraternelle, et se pénétrant avec ardeur de l'esprit dominicain<sup>37</sup> ». Dès lors, le noyau mennaisien d'Oullins s'était fondu dans la famille dominicaine. Une nouvelle étape fut franchie en 1852, avec la fondation du Tiers-ordre enseignant.

---

<sup>33</sup> VIET-DEPAULE Nathalie, « Chalais (couvent) », *Dictionnaire biographique des frères prêcheurs* [En ligne], Notices géographiques, mis en ligne le 22 juillet 2014, consulté le 10 juin 2019: <http://journals.openedition.org/dominicains/1510>

<sup>34</sup> LEVESQUE Jean-Donatien, « Lacordaire à Oullins » dans Bedouelle Guy dir. *Lacordaire, son pays, ses amis et la liberté des ordres religieux en France*, Paris, Le Cerf, 1991, p. 177. Notice sur le Père Hue, p. 15.

<sup>35</sup> R.P. REYNIER, *Vie du RP Captier*, Edouard Baltenweck éditeur, Paris, 1875, p. 51.

<sup>36</sup> Friot Philippe, *Correspondance...*, *op. cit.*, lettre de l'abbé Mermet à Jean-Marie de La Mennais, 9 mars 1852, t. VI, p. 564.

<sup>37</sup> Reynier (RP), *Vie du RP Captier...*, *op. cit.*, p. 52.

### III – La genèse du projet

Agrégés au Tiers-Ordre de St-Dominique en qualité de tertiaires de la pénitence, Captier, Cédoz et Mermet souhaitaient aller plus loin dans cet engagement. Ils s'en ouvrent en juillet 1851 aux directeurs d'Oullins<sup>38</sup> : « Vous désirez, que la vie religieuse se garantisse et perpétue votre belle œuvre sans la dénaturer eh bien ! Nous sommes déjà de St Thomas d'Aquin, nous touchons de près St Dominique, obtenez que nous lui appartenions tout à fait par un Tiers-Ordre voué à l'enseignement, et le problème sera résolu ». Leur souhait est relayé par le père Hue, en juillet 1851, qui reçoit l'approbation des pères Lacordaire (provincial de l'ordre) et Jandel (général). Lacordaire connaît bien le contexte oullinois : en 1845, à l'occasion d'un cycle de conférences donné à la cathédrale de Lyon, il a été reçu au collège et a fait la connaissance du père Mermet à La Chênaie<sup>39</sup>. Il suit dès lors attentivement le dossier, comme en témoigne la lettre qu'il adresse à Cédoz, le 2 février 1852, pour l'informer qu'il vient d'envoyer à l'abbé Dauphin un projet relatif au Tiers-Ordre enseignant<sup>40</sup>. En dépit de cet accueil favorable et des opportunités ouvertes par la loi Falloux, Marcolin Hue, prudent, recommande de ne pas se précipiter<sup>41</sup>. En mars 1852, il leur signale que le chapitre provincial s'occupera de ce qu'il appelle désormais la grande affaire<sup>42</sup>.

Une longue lettre de Pierre Mermet à Jean-Marie de La Mennais, datée du 9 mars 1852, permet de comprendre l'évolution des acteurs et de leurs ambitions : « L'appétit vient en mangeant. Il nous a semblé – et toujours quelques-uns des Pères Dominicains ont connu et approuvé nos projets – [...] que dans un établissement comme Oullins, merveilleux serait-il d'être tous ainsi ; et après avoir bien réfléchi et fait des neuvaines, l'abbé Cédoz, qui est mon cadet de 6 ans, mais plus lié que moi avec l'abbé Dauphin, s'en est ouvert à ce dernier – et à ses deux coassociés. Grand assentiment de leur part<sup>43</sup> ». L'objectif est de trouver une formule qui offre une stabilité à l'institution d'Oullins, tout en permettant l'épanouissement spirituel. L'idée d'une œuvre plus grande pointe dans le même courrier.

---

<sup>38</sup> Lettre du P. Hue au P. Cédoz, 21 juillet 1851. Dossier débuts TOE, ADPT.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 62-63.

<sup>40</sup> Lettre de Lacordaire à Cédoz, 2 février 1852. Dossier correspondance du P. Lacordaire avec le P. Cédoz. ADPT.

<sup>41</sup> Lettre du Père Hue au Père Cédoz, 21 juillet 1851. Dossier débuts TOE. ADT

<sup>42</sup> Lettre du Père Hue au Père Cédoz, 29 mars 1852. Dossier débuts TOE, ADT.

<sup>43</sup> Appendice 190. Lettre de Mermet à J.-M. de La Mennais, 9 mars 1852. AFIC. 44.08.033.



« Eugène Captier veut dès les vacances commencer son noviciat dans le grand ordre si nous le laissons aller tout seul ; ou si nous partons tous trois, passer une année au noviciat de Flavigny et, déjà frères du tiers ordre, nous préparer à fonder un tiers ordre *régulier enseignant*. De là où irons-nous ? à Oullins ou ailleurs : peu importe ; la terre est ronde et Dieu partout. Nous avons ici des amis, un ou deux, qui feraient comme nous quoique nous ne leur en ayons pas encore parlé, et puis il ne manque pas de jeunes gens à qui notre affaire conviendrait, voulant devenir prêtres et enseigner, sans attrait pour le clergé ordinaire paroissial ou enseignant. [...] Si je ne deviens pas frère du tiers, je deviendrai probablement Dominicain tout simplement. Je ne suis pas fameux prêcheur : mais j'ai appris assez de chimie pour savoir laver les écuelles, et rien ne me répugnerait avec des hommes tels que ceux-là<sup>44</sup> ».

Les différentes positions sont campées : Eugène Captier rêve d'un engagement supérieur dans la famille dominicaine; l'abbé Dauphin, figure historique d'Oullins, ne s'oppose pas au projet qui mûrit, dans le sens où il assurerait la perpétuation de l'institution. Et Pierre Mermet suit le mouvement, considérant qu'il s'agit du prolongement logique de son engagement mennaisien. Finalement, la perspective du Tiers-Ordre est aussi un dénominateur commun entre Captier, Cédoz et Mermet profondément liés au-delà de leurs aspirations diverses. Une communauté de destin, cimentée par Oullins semble désormais les unir. C'est notamment ce qu'exprime Eugène Captier dans une lettre adressée à un ancien condisciple d'Oullins.

« J'ai souvent ressenti le désir d'être dominicain, mais un motif puissant m'en détourne, c'est pourquoi j'ai voulu du moins participer aux prières de cette sainte compagnie. [...] Je crois que la Ste Providence nous destine nous, enfants d'Oullins, à faire vivre cette œuvre de St Thomas d'Aquin, dont nous sommes les enfants spirituels. Dans mon hiver passé à Oullins, j'ai ressenti des choses qui ne sont pas de l'homme et qui décident d'une vie. Je me regarde comme lié, comme enchaîné à toujours<sup>45</sup> ».

Cette voie singulière se concrétise dans les mois qui suivent.

---

<sup>44</sup> *Ibid.*

<sup>45</sup> Lettre du Père Captier à Arthur de Gravillon, 20 mars 1852.

#### IV- La naissance du tiers-ordre enseignant

Le chapitre de la province de France réuni à Flavigny approuve le projet de création d'un Tiers-Ordre le 24 avril 1852. La fondation est autorisée par le vicaire général de l'Ordre Jandel. Lacordaire y voit la réalisation de ses idées sur l'éducation : « Quatre jeunes ecclésiastiques d'Oullins vont venir à Flavigny où ils feront pendant une année leur noviciat. Pendant ce temps, les anciens maîtres continueront leur œuvre et ensuite, les vœux étant faits, ces tertiaires prendront en main la direction...<sup>46</sup> », écrit-il en juillet 1852. Un quatrième homme s'est en effet agrégé au groupe initial : Jean-Baptiste Mouton (1827-1888), ancien élève du collège d'Oullins, qui a entrepris des études de droit à Paris<sup>47</sup>.

Lors de la fête patronale de St Thomas d'Aquin, le 25 juillet 1852, M. Dauphin rend public le projet assurant la continuité de son œuvre. Après les vêpres, dans la chapelle devant tout le collège, il annonce que les fondateurs remettent l'établissement au Père Lacordaire se trouvant à ses côtés<sup>48</sup>. Dans son discours, Dauphin souligne que les premiers dominicains enseignants allaient être des professeurs et des anciens élèves ayant puisé leur vocation dans le collège. Le Père Lacordaire improvise son discours en parlant de l'ère providentielle qui allait s'ouvrir pour l'Ordre de St-Dominique<sup>49</sup>.

Au mois d'octobre, Cédoz, Mermet, Captier et Mouton entrent donc au noviciat de Flavigny et prennent l'habit du Tiers-Ordre le 24 octobre 1852<sup>50</sup>. Lacordaire se consacre personnellement à leur formation religieuse : sa porte leur est ouverte et il les réunit trois fois par jour<sup>51</sup>. Un témoignage écrit de Mermet permet de saisir le quotidien du noviciat : « [...] la Constitution se fait, et pas mal vite puisque sans précipitation, grâce aux Constitutions de Grand Ordre qui nous servent de base, et un

---

<sup>46</sup> Lettre de Lacordaire à Mme Swetchine, 24 juillet 1852. Cité dans BLANC Philippe, *L'Ecole Saint-Thomas d'Aquin-Veritas à Oullins 1833/36-1986*, Oullins, 1986, p. 63.

<sup>47</sup> Père LECUYER, *Le TRP Mouton du Tiers-Ordre enseignant*, Imprimerie V. Goupy et Jourdan, 1888 p. 8. Le Père Mouton devient par la suite l'économiste du collège d'Oullins.

<sup>48</sup> BLANC Philippe, *op.cit.*, p. 61.

<sup>49</sup> Notes : extraits de la vie du Père Lacordaire par le Père Chocarne. Dossier débuts TOE. ADT.

<sup>50</sup> Texte de préparation de la brochure sur le P. Mouton. Dossier P. Mouton. ADPT.

<sup>51</sup> Père CHOCARNE Bernard, *Vie intime et religieuse du Père Lacordaire*, 6<sup>e</sup> édition, t. II, p. 242. Texte de préparation de la brochure sur le Père Mouton. Dossier P. Mouton. ADPT.

Président que la Providence nous a donné. [...] Notre journée se passe en récitation d'offices, oraisons, écriture sainte, travail littéraire (pour moi mathématiques), travail manuel, travail sur les constitutions, rubriques, plus quelques exercices particuliers aux ordres religieux, car [...] ce que nous faisons par ici, c'est un véritable ordre religieux !<sup>52</sup> ». Tout était en effet à construire et il fallait faire des constitutions propres à l'enseignement, qui n'entrassent pas en contradiction avec la règle canonique du Tiers-Ordre dominicain.

Les quatre novices semblent donner satisfaction, à en juger par les commentaires élogieux de Lacordaire, qui les qualifie d' « âmes d'élite<sup>53</sup> » et « de bons religieux, à qui [le] noviciat a profité<sup>54</sup> ». Leur profession simple a lieu le 15 août 1853<sup>55</sup>, et, deux jours plus tard, la jeune congrégation prend officiellement possession d'Oullins, devant les familles rassemblées pour la distribution des prix. Il est alors prévu une période de transition, au cours de laquelle les anciens directeurs doivent assister la jeune congrégation. Mais cette co-direction trouve vite ses limites. Quelques mois plus tard, les anciens directeurs s'éloignent et laissent le Tiers-Ordre diriger seul Oullins<sup>56</sup>. Étienne Dauphin gagne alors Paris et le chapitre de Sainte-Geneviève. Il n'y avait alors plus de place pour le père de l'institution, qui se voyait alors écarté de fait par une association qu'il avait appelé de ses vœux pour garantir la pérennité d'Oullins. Son institution était passé du clergé séculier au régulier. Le père Cédoz devient le premier prieur, mais cède rapidement sa place au père Captier[Auteur in2], qui, revint de Sorèze où il avait été appelé en 1856 et n'avait passé qu'un an et demi.

C'est donc finalement un fort enracinement dans les initiatives de La Mennais et Lacordaire qui détermine la vocation personnelle des futurs tertiaires et leur choix de vie religieuse. Leur vocation sacerdotale et leur envie d'enseigner a rejoint les préoccupations des anciens rédacteurs de *L'Avenir*, tenants de la liberté de l'enseignement, avec le souci de maintenir un établissement où certains d'entre eux avaient étudié. C'est un réseau qui se met en place avec le soutien de Marcolin Hue

---

<sup>52</sup> Lettre de Mermet à Paul Borel, Toussaint 1852. Dossier débuts TOE. ADT. Il lui dessine aussi le plan des cellules.

<sup>53</sup> Lettre de Lacordaire à M<sup>me</sup> de Prailly, 28 février 1853. Texte de préparation de la brochure sur le Père Mouton. Dossier P. Mouton. ADT.

<sup>54</sup> Lettre de Lacordaire, 29 juillet 1853. *Correspondance inédite du P. Lacordaire par Henri Villard*, p. 306. Texte de préparation de la brochure sur le P. Mouton. Dossier Père Mouton. ADPT.

<sup>55</sup> La profession perpétuelle eut lieu le 4 mars 1855.

<sup>56</sup> R.P. REYNIER, *Vie du RP Captier*, Edouard Baltenweck éditeur, Paris, 1875, p. 74.

prieur de Chalais avant que le rachat d'Oullins<sup>57</sup> ne donne un lieu d'action aux nouveaux membres du Tiers-Ordre enseignant formés par Lacordaire. Comme le souligne Captier lui-même, Oullins et le Tiers-Ordre enseignant sont une greffe qui a pris sur le tronc dominicain<sup>58</sup>. [Auteur in3]

Rapidement, de nouveaux membres rejoignent la jeune congrégation, qui pense à se déployer hors d'Oullins, d'autant que l'abandon de Sorèze, après la mort de Lacordaire, libère quelques religieux. En 1863, Eugène Captier est alors chargé par le Tiers-Ordre enseignant de fonder un établissement près de Paris. Albert le Grand à Arcueil devient alors le produit de l'essaimage des dominicains enseignants. À Oullins, le père Captier laisse alors sa place de prieur au père Jourdan, un professeur d'histoire qui était entré dans le Tiers-Ordre en 1856. La relève était alors assurée. En 1898, le Tiers-Ordre enseignant mue en Congrégation Saint-Dominique pour l'éducation de la jeunesse, qui disparaît en 1957<sup>59</sup>. Oullins demeure encore quelques années dans le giron dominicain, jusqu'à ce que la congrégation dominicaine en confie la tutelle à la Direction diocésaine de l'Enseignement catholique, en 1980.

Marie-Thérèse DUFFAU

Docteur en histoire, chargée de recherche CNRS, FRAMESPA – UMR 5136. Université de Toulouse 2 Jean Jaurès.

---

<sup>57</sup> Collège toujours en activité <https://www.saint-thom.fr/oullins/le-site> placé sous la tutelle du diocèse de Lyon. Il a renoué des liens avec la province de France dominicaine.

<sup>58</sup> Lettre du Père Captier à M. Dauphin, 15/7/1853.

<sup>59</sup> Voir la communication de Nathalie Viet-Depaule et d'Augustin Laffay.